

## Revue de presse (l'Echo, La Libre Belgique, Le Soir) – Pôles de compétitivité – 4 octobre 2011

### UWE, L'Echo, 04/10/2011, page 7: Compétitivité: ras-le-bol dans les pôles

"Il est donc temps de passer à l'échelle supérieure"

L'Union wallonne des entreprises (UWE) a organisé lundi soir son Assemblée générale à l'Aula Magna, à Louvain-la-Neuve. Et pour ce traditionnel rendez-vous des patrons wallons, ceux-ci ont choisi pour thème "La Wallonie sur le chemin du redressement économique". Et pour bien appréhender la dynamique, ils ont décidé de traiter la question à travers les pôles de compétitivité. "Les pôles ont un effet structurant et à long terme pour l'économie wallonne. A cet effet, il nous a semblé opportun de cerner leur rôle en tant que créateurs d'emplois et positionnement des entreprises sur la scène internationale", explique Vincent Reuter, administrateur-délégué de l'UWE.

Avant de défendre les retombées positives et le bien-fondé des pôles devant le ministre wallon de l'Economie, Jean-Claude Marcourt (PS), venu participer à la grande rencontre qui a rassemblé plus de 500 invités, l'UWE et les présidents des six pôles de compétitivité ont présenté leurs analyses à la presse. Tous ont salué leur mise en place, il y a 6 ans, une démarche qui a permis aux grandes entreprises, aux PME, aux universités et aux centres de recherche de travailler dans le cadre d'un réseau, animés par un souci de partage de l'innovation et de la technologie. "Les pôles rassemblent les acteurs dans une démarche plus large que dans celle des clusters", témoigne Pierre Sonveaux, président de Skywin (Aérospatiale).

Mais le bon bilan n'est pas exempt de critiques. "Tout le monde connaît aujourd'hui la politique des pôles, il est donc temps de passer à l'échelle supérieure. Le décret pôles est en gestation depuis deux ans et nous vivons toujours avec des douzièmes provisoires, c'est éreintant", a indiqué Jacques Crahay, patron de l'entreprise Cosucra et président de Wagraim, le pôle de compétitivité consacré au secteur de l'agroalimentaire. La conséquence du système des douzièmes provisoires est que les pôles ne disposent pas véritablement d'un cadre stable et définitif pour leur financement. Il dénonce également les nominations politiques au sein de l'administration, lesquelles entraînent une démotivation des fonctionnaires.

D'après les responsables, la simplification administrative n'est pas encore une réalité. "Les procédures administratives durent trop longtemps. Il faut une certaine rationalisation pour augmenter l'efficacité de l'administration", renchérit Jacques Germy, directeur général du pôle Mecatech (pôle du génie mécanique). |

### Wallonie | UWE, La Libre Belgique, 04/10/2011, page 14: Dix ans pour se redresser, c'est très court !

Dialogue à six voix entrepreneuriales, lundi à Louvain-la-Neuve. C'était à l'assemblée générale de rentrée de l'Union wallonne des entreprises (UWE), où leurs présidents ont discuté des six pôles de compétitivité lancés ou confirmés par les deux plans Marshall. Ces pôles qui ont "des structurants et à long terme dans des domaines qui constituent déjà des points forts dans l'économie wallonne", rappelle Vincent Reuter, l'administrateur délégué de la fédération patronale...

Pourquoi s'y sont-ils engagés ? Pour Alstom, répond un Jean-Marc Nizet, président du pôle logistique, il y avait "un double intérêt. Nous sommes leader dans notre niche, mais avec une recherche orientée sur le court terme; le pôle nous ouvre à des recherches sur des projets plus innovants. Et puis, dans les grands groupes, on n'est pas nécessairement au fait des nouvelles technologies en logiciels, électronique, etc."

On salue ici la diversité des acteurs de toutes tailles, dont, mais si, les PME; ainsi que leur mise en réseau entre entreprises, universités, centres de recherches : autant de "rencontres improbables", se félicite Jean-François Heris (AGC), président du pôle des technologies vertes (Greenwin).

On salue là quelque réconciliation entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, étant entendu que, pour la première, "la liberté académique doit continuer à exister", insiste Jean Stéphane (GSK), le président du pôle santé (Biowin). Lequel épingle aussi que, "pour la première fois en Wallonie, on est parvenu à avoir une intendance tout à fait indépendante (comprendons : du politique, jury international à la clé), qui garantit de bonnes choses au niveau industriel". Quant à la formation, où "il y a beaucoup à faire, utilisons ce qui existe plutôt que de réinventer encore de l'offre".

Mais quels premiers effets sur la création d'entreprises et d'emplois ? "C'est vrai qu'on nous attend au tournant", convient Pierre Sonveaux (Sonaca), président du pôle aéronautique et spatial (Skywin); mais le premier "rôle important des pôles, c'est déjà de consolider nos positions"...

Maître-mot, l'innovation. Non, elle ne va pas de soi. Jacques Crahay (Cosucra), président du pôle alimentaire (Wagralim) : "On doit faire de l'innovation, mais on ne sait pas toujours comment. Les freins sont dans l'entreprise même, qui n'est pas préparée à "gérer du savoir"... Voilà en quoi la mise en réseau est un revirement complet, alors qu'on n'est pas programmé pour ça mais pour être concurrents". Cela dit, "il est temps aujourd'hui de fixer la politique des pôles, pour ne pas les tirer à hue et à dia". Ce serait par formalisation décrétole, en gestation depuis deux ans, notamment celle des cellules opérationnelles et des contrats d'innovation. Tandis que plusieurs orateurs, sans lui jeter la pierre, en reconnaissant même "ses problèmes de fusion et démotivation" (M. Crahay), attendent de l'administration wallonne un temps de réactivité plus rapide.

S'agissant de tempo, par ailleurs, le président de l'UWE raccrochera son intervention à l'actualité des négociations. Si la réforme de la loi de financement passe comme on la connaît, "la Wallonie a dix ans devant elle pour accélérer son redressement".

Dix ans, "c'est très court, il y a urgence, insiste Jean-Pierre Delwart; ces dix dernières années, on a développé des plans dont les effets sur certains indicateurs économiques ne sont pas encore fracassants". Le redressement, CQFD, se fera "par la croissance des entreprises".

Par-delà, le patronat wallon veut formuler deux demandes au monde politique. Un, poursuit M. Delwart, "qu'il ait une vision claire et volontariste dans les rapports et synergies entre la Wallonie et Bruxelles". Deux, simplifier les structures et organismes multipliés au fil des ans : "Il est temps de se rendre compte que la Wallonie a 3,5 millions d'habitants. Le tiers ou le quart d'une grande ville mondiale. Il s'agit de les adapter à la fois à sa taille et aux budgets disponibles."

### **UWE, Le Soir Namur Luxembourg, 04/10/2011, page 21: « Ouvrir le Plan Marshall à tous les secteurs »**

Jean-Pierre Delwart, président de l'UWE  
Entretien

Entre les vitres baignées de soleil de l'Aula Magna, l'Union wallonne des entreprises (UWE) tenait ce lundi, à Louvain-la-Neuve, son assemblée générale annuelle. Un rendez-vous placé sous le thème de l'innovation et des pôles de compétitivité. A un moment-charnière du fédéralisme belge, alors que l'économie mondiale s'essouffle, Jean-Pierre Delwart, président de l'UWE, balise les enjeux du moment pour la Wallonie.

Pourquoi avoir choisi le thème de l'innovation, cette année ?

La croissance des entreprises passe par l'innovation. C'est donc la voie pour améliorer le bien-être des populations. C'est elle qui permet à nos entreprises de gagner des parts de marché. Et l'innovation passe par le Plan Marshall, qui permet de faire travailler ensemble les universités et le secteur privé, que ce soient les grandes ou les petites entreprises. Plus ces entreprises vont croître, plus elles vont créer de l'emploi, plus l'Etat va percevoir des recettes... C'est un cercle vertueux.

Vous louez le Plan Marshall sur le papier. Mais qu'en est-il de sa mise en œuvre ?

Le Plan Marshall, c'est 30.000 emplois créés, avec 15.000 entreprises participantes ; c'est 200.000 personnes qui ont suivi une formation ; et c'est un plan ambitieux dans ses moyens (2,7 milliards d'euros) et ses objectifs. Mais il ne peut porter ses fruits immédiatement, comme l'Alliance Emploi-Environnement d'ailleurs qui prendra du temps car il faudra former les gens. Or nous savons depuis l'accord sur la réforme de la Loi de financement (LSF) que la Wallonie n'a que dix ans pour accélérer son redressement économique avant de voir les transferts de l'Etat fédéral diminuer. Or une décennie, ce n'est pas suffisant à l'aune du Plan Marshall. Il faut donc l'élargir, l'amplifier. Les secteurs du Plan Marshall représentent 40 % de l'économie wallonne. Il importe donc de développer les autres secteurs, laissés de côté jusqu'ici par le Plan Marshall.

Dix ans pour redresser la Wallonie, cela vous paraît-il suffisant ?

C'est court. C'est pourquoi nous devons accélérer la tendance. C'est possible mais ce sera dur, surtout en période de rigueur budgétaire. Mais nous n'avons pas le choix. Et j'espère que d'être au pied du mur provoquera un sursaut salutaire de tous les partenaires sociaux. En Wallonie, il y a 20 entreprises pour 1.000 habitants ; en Belgique, la moyenne est de 23 entreprises. En Wallonie, une entreprise occupe en moyenne neuf personnes, pour onze au niveau du pays. Demain, si la Wallonie atteint la moyenne belge, cela génère 140.000 emplois. Et si nous créons 10.000 entreprises de plus, il y aura 110.000 jobs à la clé et plus de chômage. Mais le hic, c'est l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi. Il faut donc améliorer la formation des jeunes et que les pouvoirs organisateurs, au lieu de fermer des filières peu fréquentées mais qui concernent des emplois en pénurie, reçoivent une prime pour les maintenir. Il est donc important que le gouvernement wallon et les partenaires sociaux s'accordent sur des objectifs communs.

Face à la rigueur budgétaire, quelles sont vos attentes ?

Toutes les fédérations patronales ont renvoyé une lettre ouverte commune au formateur et aux présidents de parti. Elle reprend six recommandations : assainir les finances publiques, établir un plan pour brider les dépenses relatives à l'âge, résoudre les faiblesses structurelles du système financier, réviser le système de formation des salaires (dont l'index), améliorer la participation au marché du travail et renforcer la concurrence. Il faudra de la rigueur. Mais celle-ci ne doit pas freiner le développement économique. Cela signifie qu'il faut suivre la voie tracée par l'Europe : une réduction des déficits publics qui passe à 80 % par une diminution des dépenses et à 20 % par une augmentation des recettes. Et les impôts doivent être choisis en fonction de ce qu'ils rapportent à l'Etat et non au nom de principes démagogiques. Je pense notamment aux intérêts notionnels. Ils ont permis de conserver chez nous des centres de coordination, d'améliorer la capitalisation de nos PME et d'accroître les recettes fiscales de l'Etat.

Et un impôt sur la fortune ?

Si on démontre ce qu'il rapporte à l'Etat et pour peu qu'il soit temporaire, je n'y suis pas opposé. De même qu'à une taxation des opérations financières, à l'échelle de l'Europe.